

C DEN DU MERCREDI 30 MARS 2011
DECLARATION LIMINAIRE DU CDPE 83

**LES PARENTS D'ELEVES FCPE DU VAR ONT, ENCORE UNE, APPRIS PAR LA PRESSE
ET LES SITES**

**INTERNET DES SYNDICATS LE DETAIL DE LA PREPARATION DE LA RENTREE
2011-2012.**

**CECI EST UN DENI DE CETTE INSTANCE ET LE NEGATION DE LA
REPRESENTATION DES PARENTS PAR NOTRE FEDERATION.**

**CETTE INSTANCE EST DEVEU UNE INSTANCE D'ENREGISTREMENT PUR ET
SIMPLE DES DECISIONS PRISES EN COMITE TECHNIQUE
PARITAIRE DEPARTEMENTAL ENTRE SYNDICATS ET ADMINISTRATION.**

**LE C DEN DU VAR N'EST PLUS L'INSTANCE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION
DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE DE CE DEPARTEMENT ET IL NE NOUS PERMET
PLUS DE JOUER NOTRE ROLE DE REPRESENTANTS DES USAGERS**

**FACE A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC D' EDUCATION PAR DE MULTIPLES
ATTEINTES, DONT PLUSIEURS C DEN NE SUFFIRAIENT PAS A FAIRE ETAT. LES
PARENTS D'ELEVES FCPE REFUSENT TOUTE SUPPRESSION DE POSTES QUI
NOTAMMENT METTENT EN DANGER:**

**L'ECOLE MATERNELLE PAR LE REFUS DE SCOLARISATION DES 2 ANS ET BIENTOT
DES 3 ANS REVOLUS
LES RESEAUX D'AIDE**

**LE REMPLACEMENT DES PROFESSEURS ABSENTS
AU DETRIMENT DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

**LA FCPE DU VAR DEMANDE A MONSIEUR LE PREFET DE TRANSMETTRE SON
REFUS DE LA DESTRUCTION CROISSANTE DU SERVICE PUBLIC NATIONAL DE
L'EDUCATION**

Pour la première fois la réglementation, concernant l'avis que doit
donné, le CDEN, a été respectée

et comme nous le demandions depuis des années, un vote a eu lieu.

sur 18 votants 16 CONTRE (dont les représentants du CDPE 83
5 sièges sur 7) les mesures de cartes scolaires
2 ABSTENTIONS le représentant des maires et la

représentante de l'UDAF